

Le Directeur Général

Paris, le 22 décembre 2014,

Madame Axelle LEMAIRE
Secrétaire d'Etat
Chargée du numérique
MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE
L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE
39, rue de Bercy
75012 Paris

Madame la Ministre,

Je tenais à vous faire part de ma stupéfaction face au tweet publié samedi 21 décembre par le Conseil National du Numérique et relayant complaisamment l'appel aux dons lancé par l'association La Quadrature du Net.

Si ce Conseil est une institution consultative indépendante, il ne devrait pas être mineur pour ceux qui en assurent le secrétariat et le fonctionnement de veiller, en toutes circonstances, à respecter la plus grande neutralité et à éviter toute démarche pouvant être interprétée comme du favoritisme à l'égard d'un acteur du secteur.

C'est une condition de la légitimité de cette institution et des travaux qu'elle conduit, qui ne devraient pouvoir encourir aucun soupçon de complaisance à l'égard d'un quelconque lobby.

Or, en appelant publiquement à soutenir financièrement l'un des lobbys privés du numérique, le Conseil National du Numérique a commis une faute déontologique et morale qui entame sa crédibilité et qui jette par avance le trouble sur les propositions qu'il sera amené à formuler à l'issue de la consultation publique sur le numérique.

Quelle que soit la sympathie que peut susciter ce lobby auprès de certains membres du Conseil National du Numérique, il ne lui appartient pas de soutenir l'appel de fonds d'un lobby et d'apporter de fait un soutien aux positions qu'il défend.

En tout état de cause, en publiant ce tweet qui prend fait et cause pour La Quadrature du Net, le Conseil National du Numérique s'est écarté de sa mission dont nous avons compris qu'elle devait être de conseiller l'Etat dans la conduite de sa politique numérique et non de se faire la caisse de résonance d'associations privées.

Nous espérons donc que vous aurez à cœur de rappeler au Conseil National du Numérique, qui bénéficie des ressources budgétaires de votre Ministère, que l'indépendance implique de conserver la plus stricte neutralité dans ses rapports avec les associations et organisations s'impliquant dans la réflexion autour de la politique du numérique.

Vous remerciant par avance de l'intérêt bienveillant que vous porterez à ce courrier, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

*ob de mon cabinet
19/12/14*

Pascal ROGARD